

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC MARSEILLE VALENTINE, 162 AVENUE DES PEINTRES ROUX 13011 MARSEILLE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 4 500 €.

Monsieur Kaissani MSAHAZI, représentant de la société 2M TRANSPORT S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe LES SOURCES BAT A 150 CHEMIN LA VALBARELLE A ST MARCEL 13011 MARSEILLE, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
Monsieur Kaissani MSAHAZI	100	4 500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18122 00052749801 14

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 23 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

MSAHAZI KAISSANI Président

"lu et approuvé"

Kaissani

JST14

Pauline PIGNOL
Chargée d'Affaires Professionnels
pauline.pignol@cic.fr

CIC Lyonnaise de Banque
PIGNOL Pauline
Chargée d'affaires professionnels
18122 LA VALENTINE
162 av des Peintres Roux
13011 MARSEILLE



AUTORISATION DE DOMICILIATION PROFESSIONNELLE

Je soussigné Madame Stéphanie MARQUE, Directrice d'Agence de la Société ERILIA,
dont le siège social est situé 72^{bis} rue Perrin-Solliers - 13006 Marseille, déclare autoriser :

M. MSAHAZI KAISSANI

Demeurant : « Les Sources »

150, chemin rural de la Valbarelle
13011 Marseille

Module : E01020009L

Contrat : L2173147

Depuis le : 05-05-2017

Type logement : T3

à domicilier dans ce logement, conformément au bail, à l'article 6 de la loi du 01/08/03 et des articles L 123-11 et L 123-11-1 du code du commerce, le siège social de son activité :

« 2M TRANSPORT

« Transport de marchandise »

Cette autorisation ne vous est toutefois donnée que sous les réserves et interdictions impératives ci-après :

- Aucune transformation des lieux ne devra être faite,
- Les lieux devront conserver leur affectation à usage exclusif d'habitation (la sous-location est interdite),
- Toute réception de clientèle y est interdite,
- Tout dépôt de marchandises ou de matériaux est prohibé tant dans le logement proprement dit, qu'à l'extérieur ou dans les garages, caves, cours ou parties communes,
- Vous devrez pouvoir justifier à tout moment, sur demande de la Société, de la disposition d'un autre emplacement servant de dépôt de vos matériaux et outils de travail,
- Vous devrez exercer votre profession à l'extérieur de votre logement,
- Il vous est expressément interdit de céder à un tiers le bénéfice de la présente autorisation,
- Aucune plaque ou enseigne ne pourra être apposée tant sur la façade de l'immeuble, que dans le hall d'entrée que sur une quelconque partie appartenant à notre Société.

EN CAS DE NON-RESPECT D'UNE DE CES REGLES, LA RESILIATION DE PLEIN DROIT DU BAIL DE LOCATION DONT VOUS BENEFICIEZ
POURRA ETRE PRONONCEE

Fait à Marseille, le 28/12/2023

Le Locataire ou Occupant



Le Directeur d'Agence



Agence Erilia Marseille EST
46 Bd de la Pomme
CS 701636 - 13396
MARSEILLE CEDEX 11
Tél : 04 96 11 57 00
erilia.marseille@erilia.fr



République Française

Ministère chargé des Transports

**ATTESTATION DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE
EN TRANSPORT ROUTIER LÉGER DE MARCHANDISES**

N° JME932106193

Nous Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

(Autorité ou instance préalablement désignée à cet effet pour délivrer la présente attestation)

Certifions que MSAHAZI Kaïssani

(Nom et prénom)

né(e) le 22 octobre 1992 à Marseille 5e arrondissement


- a suivi la formation préalable à l'examen et a satisfait aux épreuves de ce dernier, conformément à l'article R. 3211-40, alinéa 2 du Code des transports (1) (2).
- dispose du diplôme requis pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises conformément à l'article R. 3211-40, alinéa 3 du Code des transports (1).
- a justifié de l'expérience professionnelle requise pour l'obtention de l'attestation de capacité professionnelle en transport routier léger de marchandises conformément à l'article R. 3211-40, alinéa 4 du Code des transports (1).

La présente attestation constitue la preuve suffisante de la capacité professionnelle.

Fait à MARSEILLE le 7 juin 2021

(Cachet et signature de l'autorité ou de l'instance accréditée qui délivre l'attestation)

Pour le Préfet de Région, la DREAL par délégation,
Le chef de l'unité Régulation et Contrôle des Transports et Véhicules


Frédéric TIRAN